



L'Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs



EPTB Saône et Doubs

RESTAURATION D'UN COURS D'EAU

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un syndicat de collectivités (groupement de communautés de communes, de régions) qui agit en faveur d'une bonne gestion de l'eau des rivières et des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la Saône.

Ses grandes missions

L'Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs (EPTB) réalise des études majeures de diagnostic sur l'eau, les milieux, la biodiversité, fait émerger et porte des projets de travaux dans ces mêmes domaines et veille à la cohérence des démarches engagées sur son territoire. Il contribue à développer un esprit de solidarité et de partenariat entre les territoires de l'amont et ceux de l'aval.

Son public

L'EPTB agit en concertation avec toutes les structures concernées de près ou de loin par la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, en tant qu'utilisateurs comme en tant que gestionnaires.

Il intervient sur plus de 2 000 communes pour sensibiliser et travailler avec les élus, l'État, les associations (chasse, pêche, protection de la nature, autres loisirs...), les agriculteurs, les forestiers, le grand public et les plus jeunes sur les enjeux liés aux inondations, à l'utilisation raisonnée de l'eau, à la préservation de la qualité de l'eau et à la protection des zones humides et de la biodiversité.

RENCONTRE AVEC NICOLAS TERREL

Chef du Pôle Milieux Naturels



EPTB Saône et Doubs

Bourgogne-Nature Junior :
Depuis quand faites-vous partie de l'EPTB Saône et Doubs ? Quel est votre rôle au sein de la structure ?

Nicolas TERREL : J'ai été recruté à l'EPTB en mars 2000 en tant que chargé de missions pour rédiger le plan de gestion d'un site Natura 2000 (document d'objectifs) sur les vallées de la Saône et de la Grosne et ainsi contribuer à la préservation des prairies et forêts inondables de ces territoires.

J'anime encore aujourd'hui le site Natura 2000 « Saône Grosne » mais je suis également chef du Pôle Milieux Naturels, constitué de 8 agents, et je prends part aux réflexions liées au développement et aux orientations de l'EPTB au sein du comité de Direction.

BNJ : Qu'est-ce qu'une structure comme l'EPTB Saône et Doubs apporte au territoire ?

Le regroupement et l'intervention solidaire des grandes collectivités au sein de notre établissement permettent d'organiser, de promouvoir et de développer de nombreuses initiatives en cohérence avec leurs propres politiques d'interventions, en partenariat avec de nombreuses structures locales, services et acteurs concernés par la gestion de l'eau. L'EPTB est enfin une structure d'assistance technique et administrative auprès des collectivités et des porteurs de projets pour les études, l'élaboration de programmes, les travaux, la recherche de financement...

BNJ : La structure a-t-elle évolué depuis le rapprochement des régions Bourgogne et Franche-Comté ?

L'EPTB a été créé en 1991 et il a dû s'adapter de nombreuses fois aux différents bouleversements politiques, législatifs... Le rapprochement des Régions ne fait pas exception mais les objectifs et orientations de gestion liés à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques restent globalement les mêmes.

Carte d'identité de la structure

Nom :

Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

Fonctions principales :

Elle contribue à assurer la cohérence des politiques publiques et des interventions en matière de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants de la Saône et du Doubs et assure la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Née le : 13 février 1991

Territoire de compétence :

30 000 km² répartis sur 5 régions.

Départements :

10 départements traversés par la Saône et/ou le Doubs ou leurs affluents.

Adresse :

220 rue du Km 400 – 71 000 Mâcon

Responsables :

Bertrand ROUFFIANGE (Président)

Régis VISIEDO (Directeur Général des Services)

Nombre de salariés :

Une cinquantaine d'agents répartis sur l'ensemble du territoire Saône et Doubs, des Vosges jusqu'à Lyon et en passant par la Suisse.



RENATURATION D'UN
COURS D'EAU

EPTB Saône et Doubs



CLASSE D'EAU

EPTB Saône et Doubs

EPTB Saône et Doubs



AVANT

ENLÈVEMENT D'UN OUVRAGE



APRÈS

EPTB Saône et Doubs

DES ACTIONS PHARES

Fonctionnement général

L'EPTB Saône et Doubs est un Syndicat Mixte regroupant 18 collectivités sur le bassin versant de la Saône et est administré par un Comité Syndical de 44 membres. Son siège social est basé à Mâcon et ses agents sont répartis sur 13 sites différents. Structuré sur le plan opérationnel en 7 pôles d'intervention et un bureau d'ingénierie, il est composé d'agents aux compétences variées et complémentaires.

Des missions multiples s'intégrant dans des démarches environnementales

Les missions débutent souvent par des études pour ensuite déboucher sur des programmes d'actions, des travaux et des suivis. Tout ceci intègre les recherches de financements, la prise en compte des contraintes réglementaires, l'animation et la concertation locale. Ces missions sont assurées par les agents de l'EPTB au sein de différentes démarches telles que les contrats de rivières, Natura 2000, des acquisitions et restaurations de milieux, des programmes de prise en compte du risque inondation ou des actions de communication, de sensibilisation et de formation...

Loin de pouvoir tout citer, voici quelques exemples d'actions réalisées en faveur de l'eau, des rivières, des zones humides et des espèces :

→ l'effacement de barrages sur les rivières : cela permet à la rivière de retrouver sa dynamique et son oxygène et à la faune de pouvoir circuler librement partout.



RESTAURATION D'UNE FRAYÈRE



FAUCHE TARDIVE EN PRAIRIE

- la renaturation des berges : à force de curages et travaux pour accélérer les écoulements, certaines rivières ont été transformées en canaux rectilignes. L'EPTB contribue à leur rendre leur espace pour qu'elles puissent retrouver un fonctionnement et un tracé naturel (méandres), favorable à la qualité de l'eau et au ralentissement des crues.
- la protection des prairies et zones humides : par différents moyens (contrats avec des agriculteurs, achats de terrains...) l'EPTB contribue à préserver ces milieux fondamentaux pour la préservation des espèces et la qualité de l'eau.
- des animations tout public, notamment pour les élèves des écoles/collèges/lycées afin de les sensibiliser, leur faire découvrir les richesses et les enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- la restauration de frayères pour les poissons tels que le brochet : cela consiste à recréer des zones humides inondées temporairement et accessibles aux poissons pendant les crues pour aller y pondre leurs œufs.
- la pose de repères de crues afin que les gens aient conscience des risques liés aux crues, pour garder en mémoire la hauteur des crues historiques et afin de les prendre en compte dans tout nouvel aménagement.

- la réalisation de diagnostics de bâtiments : pour mieux se préparer aux inondations et réduire le coût des dégâts, l'EPTB peut conseiller les propriétaires dans l'aménagement de leurs bâtiments (rehausses, protections, changement de matériaux...).
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes : certaines espèces introduites dans nos régions trouvent toutes les conditions pour s'épanouir. Elles s'étendent alors très vite et partout en éliminant les autres espèces locales. L'EPTB met ainsi en place des programmes de surveillance et de destruction de ces espèces indésirables.



EPTB Saône et Doubs

BATARDEAUX ANTI-CRUE



EPTB Saône et Doubs

RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES : DIAGNOSTIC ANTI-CRUE

POURQUOI CONTACTER L'EPTB SAÔNE ET DOUBS ?

Les agents de l'EPTB sont à la disposition de toutes les personnes souhaitant avoir des renseignements relatifs à tous les domaines touchant à l'eau. Avec 30 ans d'expériences cumulées sur les territoires de la Saône et du Doubs, l'EPTB peut aujourd'hui mettre à disposition du grand public une base de données importante mais aussi des compétences variées et reconnues pour conseiller et/ou venir en soutien aux porteurs de projets.

Découvrez toutes les actions de l'EPTB en allant sur son site internet : www.eptb-saone-doubs.fr



EPTB Saône et Doubs

ARRACHAGE D'UNE PLANTE ENVAHISSANTE, LA JUSSIE

Contact

E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC
Territorial du bassin

saône&doubs

Nicolas TERREL

Chef du Pôle Milieux Naturels

EPTB Saône et Doubs

220 rue du Km 400

71000 Mâcon

03 85 21 98 12

info@eptb-saone-doubs.fr

www.eptb-saone-doubs.fr